



Mise à jour : avril 2017



## Amnesty International, défendons les droits humains...

Amnesty International agit sur les violences étatiques en luttant contre la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants, contre la peine de mort et les disparitions forcées. Elle intervient également contre les violations des droits humains liées aux dérives de la lutte contre le terrorisme.

Elle œuvre au renforcement de la justice internationale en luttant contre l'impunité et en favorisant la reconstruction des systèmes de justice et l'adoption de traités internationaux.

## À savoir ...

### Quelques informations

Créée en 1961 par Peter Benenson, Amnesty International est prix Nobel de la Paix 1977 et dispose d'un statut consultatif auprès des Nations unies, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union africaine (UA). Elle est aussi représentée auprès de l'Union européenne.

Amnesty International compte plus de 7 millions de sympathisants, de membres et de militants dans plus de 150 pays et territoires, aux quatre coins du monde.

Depuis 1961, Amnesty International a mené des milliers de missions de recherche sur les atteintes aux droits humains commises dans le monde.

Ses équipes de chercheurs (plus de 100 équipes, basées à Londres et dans les bureaux régionaux répartis sur tous les continents) produisent et publient plus de 70 rapports sur les droits humains par an, sans compter les actions urgentes ou les communiqués de presse.

Elle publie tous les ans un rapport faisant état des reculs et avancées des droits humains dans le monde ainsi que des rapports thématiques ou conjoncturels.

Le réseau Actions urgentes a été mis en place en 1973 pour mobiliser rapidement les militants du monde entier, afin d'agir sans attendre dès qu'il a été établi qu'une personne se trouve en danger imminent ou qu'une crise des droits humains est en cours.

Amnesty International est financée essentiellement par

ses membres et par les dons de particuliers. Elle est indépendante de tout gouvernement, de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute religion. Son indépendance lui permet d'agir en toute liberté partout dans le monde.

### Amnesty International France (AIF)

Créée en 1971, AIF rassemble 75 000 membres au sein de 400 groupes locaux et antennes jeunes. Près de 150 000 donateurs soutiennent ses actions.

Association loi 1901, elle a adopté de nouveaux statuts en 2014. L'Assemblée générale (AG), l'instance suprême d'AIF, définit la politique de l'association dans le cadre des priorités d'AI. L'AG élit les membres du conseil d'administration (CA) (12 à 15 membres pour une durée de 2 ans renouvelable. Le bureau du CA décline les décisions prises au niveau du Conseil international et l'AG).

### D'autres sections

D'un petit groupe de bénévoles travaillant dans un minuscule bureau à Londres, Amnesty International est devenue aujourd'hui la plus grande organisation de bénévoles au monde travaillant en faveur des droits humains.

On compte des sections nationales dans plus de 70 pays, renforcées par des bureaux régionaux dans des villes d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Europe centrale et orientale, d'Amérique latine et du Moyen-Orient.

## Public visé

On peut viser tous les publics, dès 8 ans en éducation non formelle ou le CM, l'essentiel étant d'adapter son discours à l'âge et à la préparation des participants. Cependant, il importe de préparer avec le responsable du groupe (enseignant, éducateur...) les axes qu'il souhaite voir aborder.

Présenter Amnesty International demande au minimum une heure, l'idéal étant de disposer de deux heures, consécutives ou non, pour aller au-delà de cette présentation par une action.

## Thèmes possibles

- Connaissance d'une ONG, son fonctionnement, ses règles...
- Connaissance d'Amnesty International en particulier.
- L'engagement et le militantisme selon l'âge, en suivant l'axe : « et moi, qu'est-ce que je peux faire ? ».
- L'engagement concret du militant (actions, lettres...) avec rédaction possible d'une lettre.

## Propositions d'activités

### Contenu

Présenter une ONG, Amnesty International, ceci implique d'aborder, dans l'ordre que l'on voudra ou que le groupe le suscitera, les points suivants :

- L'historique, en insistant sur la création en 1961, le prix Nobel en 1977.
- La « feuille de route » : la DUDH de 1948. Les principes de la DUDH et son histoire.
- La mission d'Amnesty International par rapport à la DUDH et ses objectifs.
- Son fonctionnement, son financement.
- Les armes d'un militant.
- Les résultats (voir la Dépêche des Bonnes nouvelles pour AIF).

*Penser aux réactions suivant les attentats de janvier et novembre 2015.*

### Méthodes

L'idéal est toujours de préparer l'intervention avec les responsables, c'est indispensable avec les plus jeunes. Mais il arrive que ce ne soit pas le cas :

#### A. Pas de préparation, la terra incognita

- Remue-méninges collectif sur les droits humains, ce que le groupe en connaît. En général, la DUDH est (vaguement) connue. Le droit à l'expression sera certainement évoqué (en raison des attentats de janvier 2015).
- Au fur et à mesure, on pose des questions pour orienter la recherche, en ayant son schéma (contenu) en tête, mais en restant à l'écoute.

Adaptation aux idées qui viennent, reprise au tableau de l'essentiel, tant pis si c'est en désordre.

- On donne soi-même les précisions qui manquent.
- Insister sur les résultats en demandant au groupe s'il y en a. Donner des témoignages et des exemples de prisonniers libérés.
- Montrer des clips de la clé USB (réf SF 17 EDH 04).

#### B. Le groupe a fait des recherches

- Partir de cette recherche et poser des questions pour préciser, approfondir.
- Garder son schéma en tête, mais suivre le groupe, comme ci-dessus.
- Exemples de démarches :
  - le groupe parle de droits sociaux, économiques : où sont consignés ces droits ? Remonter vers la DUDH, la volonté des militants de la faire respecter. La responsabilité des États qui ont accepté cette DUDH et les textes complémentaires (que tous n'ont pas ratifiés).
  - le groupe part des droits des enfants : quels sont-ils ? Comment les défendre ? Importance de voir l'interdépendance des droits.
  - le groupe s'interroge sur l'efficacité de l'action. Partir de là pour remonter vers les moyens de cette action.

## C. Des exercices plus ludiques

- Avec les plus jeunes (8-12 ans) : On peut s'aider des trois affiches d'Amnesty International (voir la commission enfants) sur les droits des enfants pour expliquer la notion de droit. Faire nommer les droits des enfants. On peut aussi partir de la version simplifiée de la CIDE et faire comprendre la notion de droit. Faire dessiner une évocation d'un droit choisi par chaque enfant.
- On peut aussi s'appuyer sur l'exposition sur le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la CIDE (à commander auprès de la commission EDH).
- Avec les collégiens, on peut s'intéresser aux documents que possède toute personne vivant en France (carte d'identité, permis de conduire etc.). Quels droits donnent-ils ? Quels devoirs ? Que faire quand les droits sont violés ? Les ONG qui les défendent. La notion d'ONG, la DUDH, Amnesty International. Quelles sont les motivations des militants ?
- Avec les lycéens, on analyse un cas de violation des droits humains. Par exemple, torture, détention arbitraire... Que peut faire un individu face à ces violations précises ? Réflexion sur la signature, l'engagement, la force du nombre dans le cas des lettres d'Amnesty International.
- Écrire une lettre aux autorités et à la personne en danger ou à sa famille est très concret et révélateur pour les participants. Un cas des « Personnes en danger » (d'abord autour du 10 décembre, puis toute l'année) permet en outre de suivre l'évolution des situations. Amnesty International met à disposition les témoignages d'anciennes victimes libérées grâce à l'action de militants. De même, les actions urgentes permettent des résultats qui sont publiés dans la Dépêche des AU.
- Frise chronologique : Les participants fabriquent ensemble une frise chronologique (utilisant de la ficelle et des post-it) illustrant les événements, textes et personnes qui ont marqué l'évolution du concept de droits de l'homme de 2000 av. J.-C. jusqu'à aujourd'hui, et envisagent l'avenir. Cette méthode peut être utilisée pour étudier l'histoire de tout groupe de personnes.
- « Et s'il fallait n'en garder qu'un ? » Les participants se mettent en binômes. Les articles de la DUDH sont divisés (quatre par binôme). Les binômes ne doivent garder que les deux articles qui pour eux sont les plus importants. Ils expliquent leur choix. Deuxième étape, chaque binôme se met en groupe de 4 avec un autre binôme, et à quatre ils choisissent encore deux articles à garder. Ils expliquent leur choix. Dernière étape, le groupe de 4 se met avec un autre groupe de 4 et ils choisissent un seul article à garder. Ils expliquent leur choix. Objectif : Montrer que les articles des droits fondamentaux de la DUDH sont interdépendants et que même si l'un paraît moins important pour nous ici en France, ailleurs c'est un droit indispensable pour telle ou telle raison.

## Chiffres du rapport annuel 2016/17

Le Rapport 2016/17 d'Amnesty International rend compte de la situation des droits humains dans le monde en 2016. Témoignant des souffrances de femmes, d'hommes, d'enfants qui, en grand nombre, ont subi les conséquences des conflits, des déplacements forcés, de la discrimination ou de la répression, ce rapport montre aussi que, dans certains domaines, des progrès significatifs ont été accomplis en matière de protection et de sauvegarde des droits humains.

Dans un contexte mondial hautement instable, la tendance au repli et au rejet risque de se confirmer pour 2017. À l'occasion de la publication de son rapport annuel 2016/2017, Amnesty International dresse un état des lieux alarmant. La politique de rejet des « autres » se manifeste également à l'échelle internationale, où le multilatéralisme cède la place à un ordre mondial plus agressif et plus conflictuel. L'absence de volonté politique en matière de droits humains ne fait qu'exacerber. Le monde est confronté à une longue liste de crises, sans que l'on constate une réelle volonté politique de les résoudre.

Dans un tel contexte, ce ne sont ni les institutions ni les États qui vont faire la différence, mais les citoyens.

La solidarité mondiale et la mobilisation du grand public seront particulièrement importantes en 2017 pour défendre celles et ceux qui s'opposent aux autorités et se battent pour les droits humains – que les gouvernements présentent souvent comme des obstacles au développement économique, à la sécurité ou à d'autres priorités. Nous ne pouvons pas attendre passivement que les gouvernements défendent les droits humains, nous devons passer à l'action. Face à des responsables politiques qui ont de plus en plus tendance à diaboliser des groupes entiers de population, il a rarement été aussi évident que nous devons tous, partout dans le monde, nous battre pour les valeurs fondamentales que sont la dignité humaine et l'égalité.

Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.fr/actualites/2017-pire-que-2016>

Pour accéder au rapport annuel 2016/2017 : [https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F23a0878a-0974-42d2-876d-81b285958a0c\\_pol1048002017french.pdf](https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F23a0878a-0974-42d2-876d-81b285958a0c_pol1048002017french.pdf)

## Pour aller plus loin

### Écrire

- Écrire une lettre (une action urgente, un cas de la Chronique ou une des « 12 personnes en danger »...), seul, à deux ou collectivement (voir les méthodes pour la lettre sur la page « Outils d'intervention » du portail pédagogique sur le site).
- Écrire au Défenseur des droits pour qu'il lutte contre les violations d'un droit (choisi par la classe ou des élèves) : par exemple qu'il travaille avec le ministère de la justice pour les femmes victimes de violences conjugales soient protégées pendant qu'une instruction est en cours.

### Art posté

- Rédiger un courrier à une autorité en fonction du thème choisi.
- Mettre ce courrier dans une enveloppe transformée (dessins, collages, relief...) par les élèves (2 par 2 ou seuls) pour que celle-ci devienne à son tour un message au sujet des droits choisis (attention : pas de volume, la poste ne les achemine plus).

### Lecture de photos

- Le livre *Droits de regards* et l'exposition virtuelle sur le site [www.sophot.com/](http://www.sophot.com/) proposent 59 photos sur les combats d'Amnesty International contre les violations des droits humains.
- Le livret d'accompagnement de *Droits de regards* (réf : SF 12 EDH 08), réalisé par la commission EDH, donne des pistes pour étudier ces photos (contexte et lecture de l'image).

## Documentation

- Les textes de référence : DUDH, PIDESC (Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels), PIDCP (Pacte international relatif aux droits civils et politiques)
- Rapport annuel d'Amnesty International
- Rapport d'activités d'Amnesty International France
- *Écrire pour les droits* 2016 : Dossier pour l'éducation aux droits humains, contient cinq activités autour des droits humains, destinées aux jeunes, disponible en ligne : <https://www.amnesty.org/fr/documents/act30/4740/2016/en/>
- Fiches d'activités générales pour découvrir la Déclaration universelle des droits de l'Homme, Amnesty International Belgique, disponible en ligne : [http://www.amnestyinternational.be/IMG/pdf/\\_fiches\\_d\\_activites.pdf](http://www.amnestyinternational.be/IMG/pdf/_fiches_d_activites.pdf)
- Principaux textes relatifs aux droits humains (Amnesty International France, Commission Education aux Droits Humains) - 2015
- *Les droits humains dans les siècles et dans le monde* (Amnesty International France, Commission Education aux Droits Humains) - 2012
- *Regards sur Amnesty International et les droits humains*. Amnesty International Belgique francophone
- *Amnesty International a 50 ans*. Coédition le Cherche Midi. AIF - 2011 (réf. 21456)
- *Être là*. Christophe Dabitch, dessins de Abirached, Aquindo, Blancou, Durieux, Fior, Flao, González, Macola, Mattiussi, Muñoz, Piquet, Roudeau, Sterckeman, Trouillard. Éditions Futuropolis, 2014. Soutenu par Amnesty International - 2014 (réf. 23858)
- *Le Fil* : magazine trimestriel d'Amnesty International, disponible en format papier et sur internet : <https://www.amnesty.org/fr/wire-magazine/>
- *La Chronique*, magazine d'Amnesty International France
- Clé USB de la CEDH (réf SF 17 EDH 04)
- *Tous libres et égaux ! Petit décryptage de la Déclaration des droits de l'Homme*. Aurine Crémieux, Muzo. Coédition Autrement - 2008. (réf 570.858)
- *Droits de regards - 1961-2011* : Amnesty International et les photographes. Photo poche société. Actes sud - 2011
- *40 ans d'affiches pour la liberté* : Amnesty International. C. Cano et S. Carrière-Chardon. Coédition Cherche midi/Amnesty International - 2001 (réf 570.155)

## Quelques sites

- Site officiel d'Amnesty International, rubrique « Qui sommes nous ? » : <https://www.amnesty.org/fr/who-we-are/>
- Site officiel d'Amnesty International, rubrique « Que faisons-nous ? » : <https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/>
- Site officiel d'Amnesty International France, rubrique : « Qu'est-ce qu'Amnesty International ? » : <https://www.amnesty.fr/qui-sommes-nous>
- Les vidéos « Voir pour comprendre » d'Amnesty International France, disponible sur YouTube
- Vidéo : « Vous avez le pouvoir d'agir », disponible sur internet : <https://www.youtube.com/watch?v=-yANJ8IYOCA>
- Site officiel d'Amnesty International Belgique francophone : <https://www.amnesty.be/>
- Site officiel d'Amnesty International Canada francophone : <https://www.amnesty.ca/>
- Site officiel d'Amnesty International Suisse : <https://www.amnesty.ch/>

## Et encore...

- Clips réalisés pour Amnesty disponibles sur YouTube en tapant Amnesty

### **Pour les adolescents**

- *Les prisonniers d'Icibas*. Syros/Amnesty International. 2000. (réf 570.100) (\*)
- *Dernière solution : fuir ! Être réfugié politique aujourd'hui*. M. Zamora. Syros/Amnesty International. 2006. (réf 570.607) (\*)